



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

police et gendarmerie

Question écrite n° 25142

Texte de la question

Faisant suite à sa question écrite n° 19308 du 21 septembre dernier, M. Gautier Audinot appelle à nouveau l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le projet de redéploiement des forces de police et de gendarmerie qui prévoyait la fermeture de 94 postes ou commissariats de police. Compte tenu des vives protestations émanant des élus locaux, des personnels concernés, des acteurs économiques et sociaux, et sachant qu'un examen de la situation « au cas par cas » a été annoncé, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître dès que possible sa décision pour ce qui concerne la ville d'Albert dans le département de la Somme, pour laquelle la construction d'un nouveau commissariat est prévue depuis plus de dix ans.

Texte de la réponse

Le rapport rédigé par les deux parlementaires, MM. Hyst et Carraz, n'envisageait pas à proprement parler la fermeture de 94 commissariats de police, comme l'affirme l'honorable parlementaire, mais le transfert de compétences de la police à la gendarmerie nationale dans les mêmes zones. Les consultations opérées sous l'égide des préfets, puis la mission approfondie confiée au conseiller d'Etat Fougier ont permis au Gouvernement de déterminer sa position en la matière et d'envisager une réflexion au cas par cas, dans certains sites choisis, et en concertation avec les parties concernées. Le cas de la circonscription de police d'Albert sera examiné dans ce cadre. A ce stade, aucune décision n'est intervenue, dans un sens ou dans un autre, qui justifierait les vives protestations auxquelles l'honorable parlementaire fait allusion.

Données clés

Auteur : [M. Gautier Audinot](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25142

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1999, page 724

Réponse publiée le : 19 avril 1999, page 2385